



# PRÉFET DE L'HÉRAULT

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 13 juin 2022

### PRÉVENTION DES RISQUES

#### Révision du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) de la commune de Mauguio : Réunion publique de présentation du projet de PPRI le 22 juin 2022

Le plan de prévention des risques (PPR) permet de localiser et de caractériser les effets des risques naturels prévisibles dans les communes, avec la double préoccupation d'informer et sensibiliser le public, et d'orienter le développement communal vers des zones exemptes de risques. Ces mesures de prévention visent à ne pas augmenter les enjeux exposés aux risques et à réduire la vulnérabilité des personnes et des biens. Le PPR est élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de l'État, en concertation avec les communes, les personnes publiques et la population concernées.

La révision du PPRI (PPR inondation) de Mauguio a pour objet d'actualiser la connaissance des débordements fluviaux des cours d'eau qui traversent cette commune (Cadoule, Balaurie, Sallaison, Jasse...) et de prendre en compte les aléas marins. Il s'agit aussi d'intégrer les évolutions réglementaires intervenues depuis l'approbation du précédent PPRI en 2001.

**La réunion publique relative à la révision du PPRI de Mauguio aura lieu :  
le mercredi 22 juin à 18h30  
salle Aimé Césaire, mairie annexe de Carnon (34130 Mauguio)**

→ **Consultez le projet de PPRI :**

- En mairie
- Sur le site internet des services de l'État :  
[https://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/  
Environnement-risques-naturels-et-technologiques/  
Risques-naturels-et-technologiques](https://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-et-technologiques)  
Rubriques : PPR en cours d'élaboration / PPRI / Mauguio



→ **... et exprimez-vous :**

- Sur le cahier d'observations disponible en mairie
- Lors de la réunion publique
- Par mail : [ddtm-ppri-mauguio@herault.gouv.fr](mailto:ddtm-ppri-mauguio@herault.gouv.fr)
- Par courrier à cette adresse :  
DDTM de l'Hérault (SERN / PRNT)  
181 place Ernest Granier - CS 60556  
34064 Montpellier Cedex 2

*Covid-19 : port du masque et règles de distanciation selon consignes en vigueur.*

**Cabinet du préfet**

Service départemental de

la communication interministérielle

Tél. : 04 67 61 61 25

Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)

Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2